

DECLARATION AU SUJET DES « ETATS GENERAUX DE LA DEMOCRATIE » :

Dans les prochains jours, la junte militaire, envisage d'organiser, ce qu'elle appelle pompeusement « Etats Généraux de la Démocratie ». Ces journées dites de concertation, interviennent après le refus de la Mauritanie libre et de la Communauté internationale toute entière, de cautionner l'interruption par la force d'un mandat présidentiel, issu d'élections libres et démocratiques dont la transparence a été largement reconnue au plan national et international, la séquestration du Président de la République légitime et la suspension de facto de la Constitution et l'impasse institutionnelle qui en découle.

Insensible à l'appel de la raison et du devoir national, la junte militaire persiste et signe, en annonçant l'organisation d'une nouvelle mascarade dénommée « Etats Généraux de la Démocratie ». Cette décision exprime un mépris inacceptable pour le peuple mauritanien et la Communauté internationale qui n'ont cessé d'exiger le retour à la légalité constitutionnelle comme préalable à toute solution à la crise où le général Mohamed Ould Abdel Aziz a plongé le pays. Toutes les tentatives visant à donner une chance à une sortie de crise, se sont heurtées au refus obstiné de celui-ci, persistant ainsi dans une attitude de fuite en avant pour imposer le fait accompli.

Comme on le sait, durant la transition de 2005 à 2007, toutes les forces vives du pays se sont concertées, en vue de dégager un consensus national sur les réformes démocratiques majeures à opérer. Le référendum qui a suivi ces journées a été sans aucun doute un véritable plébiscite des résultats de ces journées. Or, c'est cette unanimité des forces vives de la Nation, cette volonté du peuple très fortement exprimée à travers le référendum, que ces « nouvelles journées de concertation » veulent remettre en cause, par l'adoption unilatérale d'amendements constitutionnels taillés sur mesure, au mépris des règles constitutionnelles relatives à la modification de la Loi Fondamentale.

Plus encore, les journées nationales de concertation organisées par la transition, étaient accompagnées et soutenues par l'ensemble de la Communauté internationale, lui donnant ainsi une légitimité nationale et internationale incontestable, alors que celles annoncées sont ignorées par les forces politiques démocratiques, la société civile agissante et la Communauté internationale. Le caractère illégitime de ces « Etats Généraux » est donc on ne peut plus patent. À travers ces journées, la junte militaire cherche à tout prix à légitimer le pouvoir qu'elle a usurpé au matin du 6 août 2008, car ces journées ne relèvent d'aucune demande sociale véritable et encore moins d'une nécessité politique de fondation institutionnelle. La Constitution existe, elle ne demande qu'à être respectée et appliquée et au besoin amendée par les formes et les règles qu'elle a instituées.

Il est donc évident que les concertations qui s'annoncent ne peuvent être qu'à l'image de toutes les exhibitions de laudateurs. Et qu'elles seront en somme, une farce de mauvais goût qui réveille des souvenirs traumatiques que l'on croyait à

jamais dépassés.

Se pose alors une vraie question. Se concerter pourquoi et, surtout, sur quoi ?

Tout esprit doué de raison admettra que pour se concerter, il faut d'abord que ceux qui se concertent l'aient librement voulu. La concertation présuppose le libre arbitre, la liberté de se concerter ou de ne pas se concerter, de convenir de l'objet de la concertation, des modalités de celle-ci et de ce que devrait être l'après concertation. Or ces conditions de bon sens sont loin d'être réunies :

- L'opportunité « des concertations » n'est admise que par la seule junte militaire et ses soutiens ;
- Le calendrier « des concertations » n'est défini que par la seule junte militaire et ses soutiens ;
- Le contenu « des concertations » n'est arrêté que par la seule junte militaire et ses soutiens ;
- L'autorité qui propose, organise et supervise « la concertation » est non seulement unilatérale, mais elle est aussi et surtout illégitime (Comité interministériel de la junte, excluant les partis politiques et la société civile) ;
- Les participants à ces journées ont été choisis en fonction de leur degré d'allégeance au Général Mohamed Ould Abdel Aziz ;
- Les résultats « des concertations » sont connus d'avance : entériner le fait accompli, légitimer le pouvoir usurpé et créant ainsi un grave précédent et faisant peser une lourde menace sur la paix civile et stabilité dans le pays et au niveau de la sous-région ;
- La classe politique et la société civile sont loin d'être unanimes pour reconnaître l'opportunité de ces concertations, elles ne sont donc pas nationales ;
- La Communauté internationale ne partage pas la pertinence de ces « concertations » et note leur discrédit total lié à l'absence d'une bonne partie de la classe politique et de la société civile ;
- Enfin tout ceci se déroule dans un contexte marqué par une répression systématique des opposants au putsch sous le couvert d'une lutte sélective et juridiquement infondée contre la corruption, une instrumentalisation des médias publics transformés en canaux de dénigrement, portant atteinte à la dignité des responsables et des citoyens attachés aux libertés et au respect des institutions et un usage massif des ressources de l'état aux fins de rétribution des fidèles et règlement de comptes aux dépens des opposants.

Peut-on recourir à la concertation quand on est soi-même dans une situation d'illégalité manifeste empêchant jusque votre capacité à demander la concertation ? Peut-on demander la concertation quand on met toute la force publique au service de la dissuasion et de l'intimidation de tout avis contraire ? Peut-on entrer en concertation quand ceux qui le demandent ont déjà fixé les limites de ces concertations ? Assurément, NON. En fait, la réalité de la situation est que c'est une concertation « imposée », ce qui est la définition la plus simple d'une violence faite à l'esprit humain. Aller aux journées de concertation, c'est entériner l'illégalité qui veut s'imposer par la violence

déguisée en « concertation ». Le Général Mohamed Ould Abdel Aziz lui-même en donne la preuve en affirmant :

- qu'il y a des sujets tabous à la concertation (« lignes rouges »). La première d'entre-elles est que le retour du président renversé ne peut être évoqué.
- qu'il y a des sujets obligatoires de concertation dont le premier est d'apporter « des retouches » constitutionnelles, obligatoirement.

Tout est là pour dire : « je me concerte avec vous sur ce que je vous demande de dire et d'accepter ». C'est une autre forme de putsch pour la conscience.

Dire non à ces journées dites de concertation, c'est aussi dire non au coup d'état. La seule solution envisageable à la crise, reste et demeure celle fondée sur la légalité constitutionnelle : rétablir la légalité constitutionnelle revendiquée par la communauté nationale et la communauté internationale d'abord. Se concerter, ensuite, librement, sur le devenir du pays. Ainsi, la concertation souhaitable et acceptable ne peut être qu'un élément d'un plan global de sortie de crise et non l'ultime phase d'une vaine tentative d'autolégitimation d'un pouvoir usurpé.

L'appel du devoir national exige aujourd'hui de :

- barrer la route résolument et définitivement à la prise du pouvoir par la force en mettant en échec ce coup d'état,
- défendre avec fermeté les acquis démocratiques de la Mauritanie et contribuer à développer et à enraciner ce système en Afrique et dans le monde arabe par une exemplaire expérience de démocratisation et une non moins exemplaire expérience de mise en échec de coup d'État
- rétablir des institutions démocratiques avec le retour du Président élu dans ses fonctions.

Une fois la légalité constitutionnelle rétablie, les causes de la crise politique qui a secoué le pays pourront être analysées et les solutions appropriées recherchées pour remettre le pays sur la bonne voie.

Face à cette situation, et fidèles à leur position de rejet absolu du coup d'Etat militaire et de toute décision qui en émane, les partis politiques, centrales syndicales, organisations de la société civile, élus du peuple, réunis au sein de la Coordination des Forces Démocratiques :

- réitèrent leur refus de participer à la mascarade des journées de concertation que la junte compte organiser à partir du 27 décembre 2008 ;
- rejettent d'avance toute décision ou mesure que cette mascarade de concertation serait amenée à prendre pour entériner le coup d'Etat et légitimer son auteur ;
- rappellent que toute concertation de cette nature, organisée par les autorités issues du putsch du 6 août 2008 et en dehors de l'ordre constitutionnel normal avec le rétablissement dans ses fonctions du Président démocratiquement élu : Mr Sidi Mohamed Ould cheikh Abdallahi, est considérée comme nulle et non avenue et ne saurait, en aucun cas, refléter la volonté du peuple mauritanien et de sa classe politique attachée aux valeurs démocratiques ;

- appellent l'ensemble des forces vives de la Nation à boycotter ces journées d'autolégitimation du Général Mohamed Ould Abdel Aziz et à perpétuer un système d'essence et d'apparence dictatorial qui s'est déclaré prêt à verser le sang pour s'installer.
- Demandent instamment aux autorités issues du putsch de mettre fin à la répression sous toute ses formes, à libérer les prisonniers politiques et d'opinion, à restaurer l'objectivité et la neutralité des médias publics et cesser d'utiliser les moyens de l'état et les fonctions de l'administration publique à des fins d'achat des consciences et de règlement de comptes politiques.

La Coordination des Forces de Défense de la Démocratie

- 1 Le Pacte National pour la Démocratie et le Développement -ADIL: Boydiel Ould Houmeid
 - 2 L'Alliance Populaire Progressiste (APP): Omar Ould yali
 - 3 TEWASSOUL : Jemil Ould Mansour
 - 4 L'Union des Forces Progressistes (UFP): Mohamed Ould Maouloud
 - 5 Parti pour la Liberté, l'Egalité et la Justice (PLEJ): Bà Mamadou Alassane
 - 6 UNION National pour l'Alternance Démocratique (PTM-PND) UNAD: Abdel El Ghoudous Ould Abeidne
 - 7 Parti Mauritanien pour le Renouveau et la Concorde (PMRC): Moulay Ould Jiyed
 - 8 ADEMA : Sy Zein El Abidine
 - 9 DEKAALEM/RDNM: Mourtodo DIOP
 - 10 PUCM : Mohamedou Ould Ghoulam
 - 11 Union pour la Planification et la Construction (UPC): Itawal Oumrou 0/ H'Meyid
 - 12 Parti Troisième Génération (PTG): Lebatt 0/ Etah
 - 13 Parti Travailleiste Mauritanien (PTM): Med El Hafedh 0/ Denna
- Liste des partis Signataires du Front (F.N.D.D)

Liste des Sydicats signataires

- 1 CGTM: Abdalahi Ould Med dit Nahah
- 2 UTM: Abderahmane Ould Bobou
- 3 CLTM: Samory Ould Beya
- 4 USLM: Kane Mokhtar
- 5 CNTM: Med Ahmed Ould Salek
- 6 STCT: Bégnoug Ould Ahmed Benane

Liste des Organisations membres du FONADH signataires

Organisation Noms et prénoms/ fonction

- Forum des Organisations Nationales des Droits Humains (FONADH):
Mamadou Moctar SARR, Secrétaire Exécutif
- 1 Association des Femmes Chefs de Famille (AFCF): Aminetou M/ ELY, Présidente
 - 2 Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH): Fatimata M'BAYE, Présidente
 - 3 Association Mauritanienne pour la Promotion de la Langue et de la Culture SOONINKE (AMPLCS): Cheikh Sidia TANDIA, Président
 - 4 Association pour la Renaissance du Pulaar en République Islamique de Mauritanie (ARPRIM): Amadou Oumar Dia, Président
 - 5 Association pour le Renforcement de la Démocratie et l'Education Citoyenne (ARDEC): Ibrahima Moctar Ba, Secrétaire Général
 - 6 Collectif des Familles Séparées par la Déportation (SFSD): Maïmouna SY, Présidente
 - 7 Collectif des Rescapés Anciens Détenus Politiques Civils Torturés (CRADPCT): Saghirou Sy, Président
 - 8 Comité pour la Défense des Droits de l'Homme en Mauritanie (CDDHM): Mansour Kane, Président
 - 9 Comité de Solidarité avec les Victimes des Violations des Droits Humains (CSVVDH): Lalla Aicha Sy, Présidente
 - 10 Groupe d'Etudes et de Recherches pour la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES) Maroufa Diabira, Président
 - 11 Ligue Africaine des Droits de l'Homme - Section Mauritanienne (LADH): Moussa Diallo, Président
 - 12 Regroupement des Victimes des Evénements 89 -91: Souleymane Lo, Président
 - 13 SOS / Esclaves: Boubacar Messaoud, Président
 - 14 Gavif: Aichetou Ba dite Levteir, Président
 - 15 Action pour le Droit des Travailleuses et Retraitées de Mauritanie (ADTRM): Khadijettou M/ Hamdi, Présidente
 - 16 S.O.S Immigration: Mohamed Lemine Ould Hales, Président
 - 17 IPCD: Aissata Satigui Sy, Présidente
 - 18 La tribune libre (TL): Cheikh Abdellahi Moulay, Présidente
 - 19 Fraternité Sans Frontière (FSF): Sidi O/ Bailil, Président
 - 20 AFSIM: Ahmed O/ Neina, SG
 - 21 CHOURA: Abderahmane O/ Ahmed Président
 - 22 MAMIYA Tahra mint Henbare Présidente
 - 23 El Ataa: Mohamed Mahmoud O/ Taleb, Président
 - 24 Stop Tabac: Cheikh Brahim O/ Cheikhny, Président

25 ASPMM: Sedoum O/ Jeich, Président
26 APPADEM: Dey O/ Sidi Baba, Président
27 FONTOM: Mohamed O/ Med Abdellahi, Président
28 Stop Malaria: Aicha mint Ammedou Banba, Présidente
29 KAIRAN: Raya mint Boussaty, Président
30 AMDS: Zeinbou mint Salman

Date publication : 26-12-2008 15:15:51

Lecture N°: 121